

2012-2013 Budget

Rebâtir le Nouveau-Brunswick ensemble

Blaine Higgs
Ministre des Finances

Budget 2012-2013

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 27 mars 2012

Couverture :

Services gouvernementaux (SG 8611)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Services gouvernementaux

ISBN 978-1-55396-349-3

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction.....	5
Ensemble pour rebâtir le Nouveau-Brunswick	7
Mise à jour et perspectives économiques.....	10
Croissance durable de l'économie et amélioration de notre qualité de vie.....	10
Mise à jour financière pour 2011-2012.....	11
Perspectives financières pour 2012-2013	12
Changement de la culture de l'appareil gouvernemental	12
Prise en compte des attentes de la population.....	13
Initiatives internes de réduction du coût et de la taille de l'appareil gouvernemental	14
Gestion efficace des ressources humaines	15
Diminution des coûts d'approvisionnement	16
Amélioration du recouvrement des créances	17
Réaménagement des activités gouvernementales	17
Recherche de gains d'efficience dans l'exécution de programmes	18
Excellence du rendement au sein de l'appareil gouvernemental	18
Pensions sûres et stables	19
Accroissement responsable des recettes	20
Amélioration du régime d'impôt foncier	21
Retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2014-2015	22
Conclusion	23
Annexe : Résumé budgétaire	24

Introduction

Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour déposer le deuxième budget de notre gouvernement, qui se fonde sur la rationalisation de l'ampleur et du coût des activités gouvernementales amorcée grâce à notre premier budget présenté en mars dernier. Le budget d'aujourd'hui continue de refléter une approche équilibrée tout en présentant notre vision pour rebâtir le Nouveau-Brunswick en effectuant des changements visant la culture et la structure de l'appareil gouvernemental.

Le gouvernement actuel croit que la gestion responsable des finances publiques est d'une importance capitale. Dans un tel contexte, toutefois, nous devons assurer un milieu propice à la croissance économique durable qui permet de créer et de maintenir des emplois de haute qualité dans l'ensemble de la province. Nous devons également nous efforcer d'instaurer une culture de santé et de croissance dans les collectivités et une qualité de vie améliorée pour la population du Nouveau-Brunswick. Voilà nos priorités en tant que gouvernement.

Monsieur le président, une gestion financière responsable suppose des choix difficiles et le passage à la prestation non traditionnelle des services publics. Nous évoluons dans un contexte financier et économique qui nécessite d'être exemplaire et de rendre des comptes. Les décisions ne peuvent être reportées en attendant que la conjoncture s'améliore. En clair, nos recettes ne suffisent pas à payer tous les services publics de la même manière que nous les fournissons à l'heure actuelle.

Il est essentiel pour nous d'assurer la planification stratégique des recettes et des dépenses non seulement pour 2012-2013, mais aussi dans une perspective pluriannuelle. Notre démarche montre clairement que nous mettons au premier plan l'avenir de la province et une meilleure qualité de vie pour les gens du Nouveau-Brunswick et leurs familles, tout en vivant selon nos moyens.

Monsieur le président, l'engagement des citoyens s'est avéré un élément clé de nos 18 premiers mois au pouvoir. Nos consultations prébudgétaires ont eu un double objet : sensibiliser davantage aux défis avec lesquels la province est aux prises et consulter les gens du Nouveau-Brunswick sur la façon de rétablir l'équilibre budgétaire.

Au cours de nos récentes consultations prébudgétaires, nous avons reçu, par l'intermédiaire du site Web Les contribuables d'abord, des suggestions sur les moyens d'augmenter les recettes et d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de la prestation des services publics. Lors de nos 10 assemblées à l'intention du public et des parties prenantes dans l'ensemble de la province, des membres engagés de notre société, des syndicats, des membres des services publics, des entreprises et des parties prenantes ont fourni un apport précieux et ciblé. De plus, de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont fourni un apport par d'autres méthodes. Par les consultations de cette année et celles de l'année dernière, nous avons appris que le gouvernement devrait :

- réduire sa taille, réduire les coûts et devenir plus efficient ;
- accroître les recettes ;
- se concentrer sur les **besoins** des gens du Nouveau-Brunswick plutôt que sur leurs **désirs**.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont présenté leurs suggestions ou qui ont assisté à nos réunions tenues dans l'ensemble de la province. Leur contribution est précieuse, et j'espère qu'elles continueront de faire des suggestions, et ce, pas seulement pendant les consultations prébudgétaires, mais tout au long de l'année.

Monsieur le président, recevoir les suggestions représente seulement une partie de l'équation. Il est encore plus important pour nous de montrer que le gouvernement est à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick en donnant suite à leurs suggestions en temps voulu et de façon judicieuse. Nous avons mis en œuvre un certain nombre des suggestions que nous avons reçues, et d'autres ont été ou seront examinées.

Parmi les mesures que nous avons adoptées pour réduire les coûts figurent des restrictions relatives à la masse salariale, la réduction par attrition du nombre d'employés du gouvernement et la mise en œuvre de restrictions quant au recrutement. Nous avons réduit la taille du Cabinet, le nombre de ministères, le nombre de cadres supérieurs et le nombre de circonscriptions aux prochaines élections. Nous avons réduit et continuerons de réduire les coûts liés aux BlackBerry, aux déplacements et à la technologie, et nous avons réduit les activités non essentielles du gouvernement pendant les fêtes de fin d'année.

Au palier de la gouvernance locale, nous créons 12 commissions de services régionaux polyvalentes afin de réduire le double emploi et de favoriser la collaboration entre les collectivités voisines.

Afin d'accroître l'engagement des citoyens, la transparence et la reddition de comptes, nous publions régulièrement des comptes rendus économiques et financiers trimestriels, qui comprennent une évaluation des rapports des dépenses des ministères indiquant si chacun des ministères respecte les limites de son budget. Nous continuerons de cibler les systèmes et les compétences nécessaires afin de respecter notre initiative de rapports mensuels visant à améliorer la reddition de comptes et la précision des ministères. Nous avons adopté une budgétisation pluriannuelle des finances de la province, laquelle a été appliquée dans le budget de capital pour 2012-2013 ainsi que dans le plan présenté aujourd'hui.

Nous avons réduit l'impôt applicable à la petite entreprise, annulé les réductions d'impôt pour les personnes les plus riches du Nouveau-Brunswick et maintenu le niveau de l'impôt applicable aux corporations afin de revenir à un régime fiscal équitable. Dans un objectif de croissance économique, nous avons créé Investir N.-B., nous orientons le développement économique vers l'expansion de six secteurs industriels prioritaires et nous avons publié un plan directeur de l'énergie.

À titre de parlementaires élus, il est important que nous soyons exemplaires dans l'exercice d'une gestion responsable des affaires financières de la province. Voici les mesures que nous avons prises jusqu'à maintenant :

- le gel de la rémunération des parlementaires pour la troisième année de suite ;
- la réduction de la pension de retraite des parlementaires ;
- l'examen des bureaux des hauts fonctionnaires parlementaires en application du renouvellement de l'appareil gouvernemental.

Monsieur le président, les mesures prises depuis octobre 2010 ne sont qu'un début. Le budget que nous déposons aujourd'hui reflète l'opinion que nous ont exprimée la population et les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick et les choses que nous a appris l'examen des opérations internes le plus inclusif et exhaustif en plus de 40 ans. Il est centré sur une obligation de rendre compte et une efficacité accrues ainsi que sur la mise en œuvre de meilleures pratiques stratégiques et l'amélioration continue du rendement au sein de l'appareil gouvernemental. Le budget comprend des mesures visant les recettes et les dépenses qui agissent davantage sur la situation financière en réduisant le déficit de la province et en ralentissant la croissance de la dette nette. Ce qui est encore plus important, ce budget esquisse un plan responsable visant le rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici à 2014-2015.

Ensemble pour rebâtir le Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui reflète le plan du gouvernement actuel visant à rétablir l'équilibre budgétaire. Le budget pour 2012-2013 a été élaboré très différemment des budgets provinciaux précédents, car l'objet n'était pas de savoir combien plus d'argent nous pouvions dépenser, mais comment fournir des services publics essentiels de qualité de la façon la plus efficiente et abordable afin d'assurer aux contribuables la meilleure valeur pour leur argent.

À la fin du troisième trimestre, notre déficit prévu pour 2011-2012 se chiffrait à 471 millions de dollars. Nous avons préparé le budget d'aujourd'hui en examinant d'abord les augmentations naturelles des coûts du système, y compris l'inflation. Nous avons examiné la demande au chapitre de certains programmes sociaux et les façons dont nous pourrions payer ce qui est nécessaire. Nous avons également tenu compte du coût estimatif des salaires des employés des services publics. D'après les calculs, il était évident que nous étions aux prises avec des pressions exercées par les coûts qui se chiffraient à environ 220 millions de dollars et qui devaient être endiguées simplement pour contenir la croissance du déficit.

Le processus de renouvellement du gouvernement et d'autres initiatives permettront de réduire le coût de fonctionnement et de réaliser des économies et des gains d'efficience qui devraient se chiffrer à 226 millions de dollars en 2012-2013. Il s'agit d'un certain nombre de mesures qui serviront à réduire les dépenses gouvernementales tout en minimisant les effets sur la prestation des services essentiels.

Les réductions prévues en 2012-2013 seront réalisées au moyen :

- de gains d'efficience au sein de l'appareil gouvernemental, d'une gestion plus efficace des ressources humaines et d'autres initiatives ministérielles qui feront réaliser des économies internes de 123 millions de dollars ;
- de gains d'efficience dans l'exécution de programmes, qui feront réaliser des économies de 55 millions de dollars ;
- de la réorganisation de ministères et d'organismes afin de mieux les harmoniser aux priorités du gouvernement, ce qui, selon les prévisions, fera réaliser des économies de 24 millions de dollars ;
- de l'administration de l'appareil gouvernemental qui fera économiser 16 millions de dollars ;
- d'initiatives dans d'autres secteurs du gouvernement, qui feront réaliser des économies de 8 millions de dollars.

Monsieur le président, dans une approche inhabituelle pour le gouvernement, nous vivons selon nos moyens grâce au financement de nouvelles initiatives à même les budgets actuels des ministères ou grâce à des sources accrues de recettes.

Le gouvernement s'est engagé à faire en 2012-2013 de nouveaux investissements d'environ 105 millions de dollars dans des domaines prioritaires. Ces investissements stratégiques comprennent :

- 10,3 millions pour des logements abordables ;
- 10 millions pour Investir N.-B., afin de favoriser la croissance économique ;
- 9,8 millions pour des travaux de rénovation et de remplacement de foyers de soins ;
- 6,4 millions pour l'équité salariale ;
- 5 millions pour des investissements dans les soins de santé primaires ;
- 3,6 millions pour l'apprentissage précoce et la garde d'enfants, afin d'augmenter le nombre de places en garderie, d'améliorer l'abordabilité de la garde d'enfants pour les familles à faible revenu et d'améliorer les subventions pour la garde d'enfants pour les familles du Nouveau-Brunswick ;
- 3 millions pour les foyers de soins spéciaux ;

- 2,5 millions pour l'inclusion scolaire ;
- 2,5 millions pour le financement en matière d'immigration ;
- 2,5 millions pour L'Alphabétisation au Primaire ;
- 2 millions afin de favoriser l'innovation ;
- 1,2 million pour l'ajout de 231 nouvelles places pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et le New Brunswick Community College ;
- 1 million pour la coordination et l'aménagement stratégique des centres-villes et des parcs d'affaires ;
- 1 million pour le programme de développement des médias numériques ;
- 808 000 \$ pour l'amélioration de la stratégie de mieux-être ;
- 668 000 \$ pour le Plan sportif pour le Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement procédera aussi à des augmentations ciblées des recettes provenant des taxes, impôts et redevances applicables aux ressources naturelles et dans d'autres secteurs, lesquelles se chiffreront à 100 millions de dollars, afin d'arrondir les recettes prélevées sur une économie en croissance, sans compter les recettes en capital extraordinaires, en 2012-2013, liées au Projet de porte d'entrée de la route 1.

Collectivement, la diligence dans les décisions sur les dépenses, les engagements prioritaires, les économies attribuables aux baisses de coûts et aux gains d'efficacité au titre du renouvellement du gouvernement ainsi que les recettes accrues permettent de réduire le déficit prévu pour 2012-2013, en le faisant passer à 182,9 millions de dollars.

Monsieur le président, les prévisions budgétaires pour 2013-2014 et 2014-2015 seront établies dans la même optique. Les dépenses dans ces budgets connaîtront une croissance modérée dans des secteurs précis des services essentiels ainsi que pour de nouvelles initiatives prioritaires du gouvernement. Nous sommes convaincus que la croissance économique fera augmenter les recettes, que le renouvellement du gouvernement continuera de donner lieu à des gains d'efficacité et que les pratiques stratégiques améliorées limiteront la possibilité d'augmentation des charges fiscales.

Le renouvellement du gouvernement n'est pas l'affaire d'une année. Le chemin de l'amélioration continue est sans fin. Il s'agit de changer la culture de l'appareil gouvernemental pour qu'elle soit axée sur les services essentiels, sur la reddition de comptes grâce à des mesures de rendement et à des indicateurs de réussite et sur l'instauration de pratiques stratégiques efficaces et de l'amélioration continue du rendement. Les initiatives que prévoit le budget d'aujourd'hui pour 2012-2013 et que je vais présenter cet après-midi sont seulement une partie du processus. Au cours des prochaines années, nous examinerons bien d'autres programmes et services du gouvernement en fonction de leur adaptation aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick et des options plus abordables d'exécution des programmes.

J'aimerais vous parler de certaines des initiatives que nous prévoyons examiner bientôt.

Pour ce qui est du double emploi dans les services, nous avons déterminé qu'il est utile de regrouper davantage les services d'exécution et d'inspection dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, et les ministères qui interviennent le plus dans ces services élaborent un plan de mise en œuvre raisonnable d'un regroupement plus serré au cours des deux ou trois prochaines années.

Le ministère de la Santé et le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux collaborent à une nouvelle répartition des tâches relatives à la réglementation de la gestion de l'eau potable afin de réduire le double emploi et la confusion chez les propriétaires de réseaux d'eau, tout en assurant la salubrité de l'eau potable.

Un exemple d'économies et de gains d'efficacité sur le plan de l'administration est celui du ministère de

l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, qui continue à trouver des façons d'intégrer et de rationaliser ses activités par suite de la fusion des deux ministères à la fin de 2010. La démarche devrait mener à des économies de près de 250 000 \$ d'ici à 2013.

Nous cherchons aussi à élargir et à renforcer le rôle du chef du service informatique. Grâce à une approche plus stratégique, coordonnée et ciblée à l'égard des services des technologies de l'information dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, nous prévoyons réaliser des gains d'efficacité allant de 10 % à 15 % au cours des deux ou trois prochaines années, ce qui permettrait d'économiser jusqu'à 15 millions de dollars.

En matière de prestation des services, nous poursuivons le virage des centres d'apprentissage en ligne vers la prestation mobile de formation informatique de base. La transition entraînera la fermeture de plusieurs centres communautaires d'apprentissage en ligne, mais elle nous permettra de servir plus de gens et plus de collectivités à un coût très réduit pour le gouvernement.

Une initiative est en place dans le système de santé afin d'étudier le coût par cas pondéré dans l'ensemble des hôpitaux du Nouveau-Brunswick pour déterminer exactement où les coûts sont trop élevés. Les hôpitaux fixent des cibles en matière de coût par cas pondéré en fonction des moyennes nationales et ils collaborent de nombreuses façons afin de réduire les coûts.

Le ministère des Ressources naturelles prépare une initiative visant à réduire les unités de superficie de ses bureaux. L'utilisation accrue de technologies permettra aux agents de travailler à partir de leur camion plutôt que d'un bureau. La mesure permettra également au personnel d'utiliser son temps de façon plus efficace, et elle permettra aux agents d'être sur le terrain, où ils peuvent directement fournir des services aux gens du Nouveau-Brunswick. Selon les prévisions, des économies de 1,5 million de dollars seront ainsi réalisées d'ici à 2014-2015.

Du côté de l'éducation, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance collaborera avec les districts scolaires et nos collectivités afin d'étudier la question de l'utilisation des écoles. Bon nombre de nos écoles ne sont pas pleines, et nous étudierons des façons créatives d'utiliser les locaux selon les besoins communautaires et les locaux disponibles.

Le ministère a également cerné d'autres secteurs où des gains d'efficacité sont possibles, tels que des approches novatrices au transport scolaire, des méthodes efficaces de contrôle de l'assiduité au travail ainsi que des approches novatrices au perfectionnement professionnel qui offrent de la formation en ligne et réduisent considérablement le temps que le personnel enseignant doit passer à l'extérieur de la classe.

Pour les personnes âgées, une initiative visant le maintien à domicile se penche sur ce qui peut être fait pour encourager et aider les personnes âgées à demeurer dans leur propre domicile aussi longtemps que possible au lieu de déménager dans un foyer de soins spéciaux ou un foyer de soins. Nous espérons que cette initiative fera réaliser annuellement des économies de fonctionnement de plus de 5 millions de dollars et réduira la nécessité de faire des dépenses pour de nouvelles installations de soins de longue durée.

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure participe aux initiatives de renouvellement de l'appareil gouvernemental afin de réaliser des gains d'efficacité au chapitre du fonctionnement et des économies liées aux activités de gestion des districts et à l'Agence de gestion des véhicules. L'objectif est de rationaliser et d'optimiser les activités tout en maintenant ou en améliorant le niveau de service.

Monsieur le président, je suis persuadé que, à mesure que nous examinerons les secteurs mentionnés et d'autres secteurs en vue d'améliorer le processus, nous trouverons aussi d'autres moyens d'assurer des services meilleurs, plus abordables et plus efficaces à la population du Nouveau-Brunswick.

Mise à jour et perspectives économiques

Monsieur le président, je fais maintenant le point sur l'économie du Nouveau-Brunswick. Bien que l'économie provinciale soit aux prises avec des défis, un certain nombre d'avancées sont par contre marquées. Selon les estimations du ministère des Finances, l'économie provinciale a enregistré une croissance de 1,2 % en 2011, ce qui est légèrement sous la barre des prévisions du budget de l'année dernière, mais ce, dans le contexte des turbulences persistantes sur les marchés financiers internationaux, qui ont continué de retentir sur les économies du monde entier. La croissance modérée des revenus du travail, malgré les résultats mitigés en matière d'emploi, a soutenu l'augmentation des dépenses de consommation dans la province.

La population active de la province a traversé une année difficile en 2011, car le progrès des emplois à temps partiel n'a pas suffi à contrebalancer le recul au chapitre des emplois à temps plein. Dans l'ensemble, les emplois ont diminué de 4 100 pour l'année mais se sont orientés en hausse dans le dernier trimestre.

La valeur des exportations a augmenté de 17 % en 2011 en raison de l'augmentation des expéditions à l'étranger et des prix des produits pétroliers, des engrais et des produits alimentaires. Le niveau des investissements publics et privés a diminué en 2011, ce qui a ralenti la croissance économique.

La croissance économique continuera d'être modeste en 2012, le ministère des Finances ayant prévu qu'elle augmentera de 1,3 %, taux qui correspond aux prévisions du secteur financier privé.

Une diminution dans les dépenses en capital du secteur public, conjuguée à l'absence de nouveaux projets majeurs dans le secteur privé, limitera l'apport des investissements en capital à la croissance économique. De plus, l'assainissement des finances publiques à tous les paliers de gouvernement modérera la croissance économique globale. L'accroissement de la population active favorisera le maintien des dépenses de consommation.

Une augmentation modeste de l'activité sur le marché de l'habitation aux États-Unis est de bon augure pour les exportateurs de produits forestiers, tandis que la demande de produits énergétiques devrait faire augmenter les expéditions à l'étranger de produits pétroliers et de gaz naturel. Le secteur de service public devrait enregistrer une forte croissance en 2012 en raison de la reprise de la production à la centrale nucléaire de Point Lepreau au cours de la seconde moitié de l'année, ce qui réduira pour la province la nécessité d'importer de l'électricité de remplacement.

Quant aux perspectives pour 2013, en raison d'une économie nord-américaine globale plus forte, le Nouveau-Brunswick devrait connaître une croissance économique de 2,1 %.

Croissance durable de l'économie et amélioration de notre qualité de vie

Monsieur le président, des ressources humaines hautement qualifiées et des compagnies compétitives tournées vers l'exportation sont essentielles à la croissance durable de l'économie et à l'amélioration de la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Notre nouvelle stratégie de développement économique mettra l'accent sur la collaboration avec des partenaires afin de faire des investissements stratégiques et ciblés pour exploiter le potentiel économique du Nouveau-Brunswick. Il s'agira entre autres d'améliorer l'alphabétisme, l'éducation et les capacités de gestion de notre main-d'œuvre, de renforcer la capacité d'innovation de nos compagnies, d'aider les compagnies à accéder à des technologies et à faire des investissements en capital, d'améliorer l'efficacité de notre cadre réglementaire, d'améliorer l'accès aux capitaux et de coopérer davantage avec nos voisins en matière d'initiatives de développement économique et de renforcer la capacité d'exportation.

Un groupe de travail du secteur privé présentera bientôt ses recommandations visant la promotion de la recherche et du développement dans le secteur privé et l'amélioration des résultats en matière d'innovation, recommandations qui aideront à façonner la stratégie provinciale.

Afin de maximiser le rendement des investissements, la stratégie orientera et encouragera la collaboration avec les partenaires en vue de réduire le double emploi et de faciliter l'accès aux programmes pour la clientèle. En reconnaissant leur potentiel pour créer des emplois bien rémunérés, les liens actuels avec d'autres secteurs de l'économie, l'orientation vers les exportations et l'intensité de la recherche et du développement, la province a cerné les six secteurs de croissance suivants pour cibler ses ressources :

- aérospatiale et défense,
- biosciences,
- technologies de l'information et des communications,
- fabrication industrielle,
- produits alimentaires à valeur ajoutée,
- bois à valeur ajoutée.

Les défis et les occasions en matière de développement des régions rurales et du Nord seront abordés dans les démarches de partenaires comme le ministère du Développement économique et Investir N.-B. Les fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick et pour la région de Miramichi apporteront tous deux un soutien élargi pour aider à produire des résultats positifs dans ces importantes régions de la province.

Monsieur le président, notre vision, grâce à notre stratégie de développement économique, est celle d'une économie durable et diversifiée qui générera des emplois permanents bien rémunérés, créera des collectivités croissantes et dynamiques et améliorera la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Mise à jour financière pour 2011-2012

Monsieur le président, je vais maintenant faire pour la Chambre le point sur la situation pour l'année financière en cours. Tel que l'indique notre rapport du troisième trimestre, un déficit de 471,1 millions est prévu pour l'année financière en cours. Selon les résultats mentionnés, il est prévu que la croissance des dépenses cette année sera inférieure à celle de l'année précédente. Ce serait la première fois depuis très longtemps que les dépenses d'une année à l'autre diminuent. Par exemple, au cours des cinq dernières années, les dépenses en matière de santé ont augmenté de 7 % en moyenne. Selon les prévisions, les dépenses en matière de santé augmenteront de 3 % seulement cette année. Il est donc possible de gérer les dépenses afin de réduire davantage leur croissance, tout en ciblant les améliorations prioritaires financées au sein du système actuel.

Le récent débat concernant les appareils d'IRM 3 T est un bon exemple. Nous pourrions collaborer avec la profession médicale pour d'abord établir un modèle de gestion pour l'utilisation des appareils d'IRM dans la province. Cela permettrait d'assurer que toutes les exigences nécessaires sont satisfaites et que nos normes d'utilisation sont plus conformes à la moyenne nationale. Ensuite, le financement de la nouvelle technologie pourrait se faire dans les limites des dépenses budgétées.

Monsieur le président, je suis fier de dire que les ministères prennent très au sérieux les compressions de dépenses, et les mesures que nous avons instaurées au cours de l'année pour examiner les dépenses afin qu'elles soient gérées de façon responsable ont été bien accueillies. Nous aurons réussi à atteindre notre objectif budgétaire initial, soit un déficit de 448,8 millions de dollars, lorsque les chiffres définitifs de l'année financière seront publiés dans les états vérifiés annuels.

Selon les dernières prévisions pour 2011-2012, la dette nette augmentera de 620,2 millions de dollars, somme légèrement inférieure à l'augmentation de 630,3 millions prévue au budget, pour atteindre environ 10,1 milliards de dollars.

Perspectives financières pour 2012-2013

Monsieur le président, je voudrais maintenant présenter les grandes lignes de notre plan pour l'année financière qui commence.

Les dispositions que notre gouvernement a prises dans son premier budget ont permis de réduire de plus de 50 % le déficit prévu de 1 milliard de dollars, au moyen d'une approche équilibrée visant des augmentations ciblées des recettes alliée à des mesures de restriction et d'efficacité ainsi que des améliorations des recettes. Le budget d'aujourd'hui poursuit la mise en œuvre de mesures afin de réduire sensiblement le déficit, de ralentir la croissance de la dette nette et d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Nous prévoyons un déficit de 182,9 millions de dollars pour 2012-2013.

Il est prévu que les dépenses passeront à 8,196 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,3 % par rapport aux prévisions révisées de 2011-2012. Les économies et autres gains d'efficacité résultant d'initiatives liées aux services généraux, aux ministères et à d'autres programmes ont permis de diminuer d'environ 226 millions de dollars les dépenses initialement prévues pour 2012-2013.

Les recettes devraient se chiffrer à 8,013 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,2 % par rapport aux prévisions révisées de 2011-2012. La somme comprend les recettes en capital extraordinaires liées à la contribution du gouvernement fédéral au Projet de porte d'entrée de la route 1 ainsi que des recettes de l'ordre de 100 millions de dollars découlant de mesures ciblées.

Il est prévu que la dette nette augmentera de 738,9 millions de dollars en 2012-2013. Près de la moitié de l'augmentation est attribuable au Projet de porte d'entrée de la route 1 et reflète une obligation contractée par le gouvernement libéral précédent. Selon les prévisions, la dette nette provinciale atteindra 10,8 milliards de dollars d'ici à la fin de 2012-2013.

Changement de la culture de l'appareil gouvernemental

Monsieur le président, en octobre 2010, nous avons hérité d'un déficit structurel important. Un certain nombre de facteurs ont contribué au défi financier sans précédent, y compris l'économie mondiale, les remous qui ont secoué les marchés financiers ainsi que l'accroissement des dépenses et les réductions d'impôts sans compensation correspondante. Les transferts fédéraux se sont stabilisés, et la demande ainsi que le coût des programmes sociaux continuent d'augmenter. Nous ne pouvons pas maintenir le statu quo. En termes simples, les activités de l'appareil gouvernemental doivent devenir plus efficaces et efficaces et doivent mieux correspondre aux attentes du public et à notre capacité de payer.

Le gouvernement actuel a pris des mesures décisives à l'égard de la situation financière qui se dégrade et il a instauré le processus de renouvellement du gouvernement annoncé dans le budget de 2011-2012. Ce processus assure la transition vers la gestion responsable des fonds publics et il représente l'initiative la plus importante de mobilisation du personnel des services publics du Nouveau-Brunswick depuis plus de 40 ans.

Le renouvellement du gouvernement est axé sur le changement de culture de l'appareil gouvernemental afin de mettre l'accent sur les services essentiels, sur la reddition de comptes fondée sur des indicateurs de

réussite et sur l'amélioration continue du rendement. Il jette les bases d'un appareil gouvernemental qui a le sens de la discipline et des responsabilités et qui permet la prestation durable de services publics convenables et abordables.

Le vaste examen des activités gouvernementales porte sur trois années et vise à orienter le retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2014-2015. Chaque ministère et organisme, y compris l'Assemblée législative, a été examiné soigneusement afin d'optimiser et d'améliorer la prestation des services et d'établir leur ordre de priorité. Chaque programme a été passé à la loupe, et plus de 300 propositions distinctes d'améliorations ont été examinées. Les recommandations recueillies fondent les décisions prises pour le budget de cette année. Cependant, des projets nécessiteront plus de temps et suffisamment d'étude, de diligence et de planification pour être pleinement mis en chantier. Les résultats obtenus sous-tendront les budgets des années à venir, au fur et à mesure que les stratégies d'amélioration continue créeront une dynamique profondément ancrée dans l'appareil gouvernemental. Il est important de ne pas seulement réaliser des économies et des gains d'efficacité, mais aussi de les maintenir.

La démarche de renouvellement de l'appareil gouvernemental a surtout reposé sur la concertation de groupes dévoués du personnel des services publics, dans les domaines où les conseils spécialisés du secteur privé n'étaient pas nécessaires. Je tiens à remercier tous les membres du personnel qui ont donné leur temps, qui ont partagé leurs suggestions, leurs expériences et leurs talents dans cet exercice méthodique et novateur, et qui continueront de le faire. Notre personnel des services publics est exceptionnellement bien placé pour proposer les meilleurs conseils afin d'améliorer la prestation des services et de réaliser des économies. Dans le cadre du processus, le personnel des services publics s'est demandé non seulement comment il peut exercer ses attributions de façon plus efficace, mais aussi comment les services peuvent être fournis à un coût moindre.

Les initiatives issues de l'examen des activités qui est à la base du budget d'aujourd'hui sont notamment les suivantes :

- trouver des possibilités, dans les ministères, de réaliser des économies et de réduire la taille du gouvernement ;
- adopter des pratiques stratégiques plus efficaces ;
- adapter les priorités du gouvernement à la reddition de comptes et à la gestion du rendement ;
- remodeler l'appareil gouvernemental afin qu'il se concentre sur les services essentiels ;
- tirer plus de recettes du régime fiscal actuel et des biens de la Couronne d'une façon juste et efficace ;
- rétablir l'équilibre budgétaire d'ici à trois ans.

Prise en compte des attentes de la population

Monsieur le président, les attentes de la population en matière de services gouvernementaux sont toujours élevées. Cela dit, un élément clé du rétablissement de la responsabilité financière est la mobilisation des parties prenantes pour que la prestation de services publics de qualité que nous pouvons nous permettre corresponde aux attentes des contribuables.

Tant les entreprises que les gens du Nouveau-Brunswick eux-mêmes nous ont dit qu'il était temps que le gouvernement prenne au sérieux les réalités de l'amélioration et de la rationalisation de la prestation des services publics. Le statu quo n'est plus possible au sein des activités gouvernementales. Les gens du Nouveau-Brunswick ont précisé leurs priorités : ils veulent pour nos personnes âgées des soins de santé et des services de qualité abordables, ils veulent la meilleure éducation possible pour leurs enfants, ils veulent une économie croissante et des possibilités d'emploi et ils veulent des collectivités fortes et dynamiques.

Comme l'a suggéré une personne dans un courriel à <Dave@gnb.ca>, adresse électronique que nous avons créée pour permettre au personnel de formuler des suggestions directement au gouvernement : Le gouvernement doit cibler ce qui fait tourner rond.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a un plan rationnel visant le retour à l'équilibre budgétaire. Toutefois, les gens du Nouveau-Brunswick doivent être ouverts aux changements dans la façon dont les services publics sont fournis afin que nous puissions vivre selon nos moyens et notre capacité à payer. Le tout comprendra des changements relatifs aux modalités de prestation des services en matière de santé, de soins aux personnes âgées, d'éducation et d'autres programmes sociaux et aux endroits où ils sont fournis.

Les renseignements publiés dans le recensement de 2011 indiquent que, même si le Nouveau-Brunswick a connu sa plus forte croissance démographique depuis plus de 30 ans, le taux de croissance ne correspond qu'à environ la moitié de la moyenne nationale. De plus, des régions au nord de la province continuent de connaître une décroissance démographique tandis qu'une grande partie du Sud enregistre une croissance. Aussi, notre population vieillit. Un tel contexte influera grandement sur les politiques relatives aux coûts et à l'efficacité de la prestation des services et aux investissements en l'infrastructure dans l'avenir. Nous devons poursuivre le dialogue sur les stratégies de croissance démographique pour la province et sur le genre de croissance et de développement qui est durable.

Pour tenir compte des attentes, nous investissons seulement dans les nouveaux projets qui sont essentiels pour la sûreté et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et qui visent les bâtiments publics, les écoles, les hôpitaux et l'infrastructure des transports que des centaines de milliers d'entre nous utilisent quotidiennement.

Pour ce faire, il faut aussi obtenir un meilleur rendement de nos biens de la Couronne et de nos ressources naturelles, telles que les minéraux, les terres agricoles, les pêches, les forêts ainsi que les terres et l'infrastructure excédentaires. Chacun des droits doit donc couvrir le coût de la prestation de services précis.

De son côté, le gouvernement doit être disposé à fournir les bons services au bon prix et de la manière la plus efficace possible. Les décisions relatives aux programmes et aux dépenses devraient être prises en fonction des services que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent se permettre aujourd'hui et s'attendent de recevoir dans l'avenir.

Initiatives internes de réduction du coût et de la taille de l'appareil gouvernemental

Monsieur le président, notre engagement des citoyens et des entreprises a fait clairement ressortir que les gens du Nouveau-Brunswick préfèrent une approche équilibrée en matière d'augmentations stratégiques des recettes et de réduction de la taille et du coût de l'appareil gouvernemental comme moyen de rétablir l'équilibre budgétaire.

Grâce au renouvellement du gouvernement et aux initiatives internes, nous avons cerné des économies de 226 millions de dollars au chapitre des dépenses pour 2012-2013.

Monsieur le président, je vais maintenant donner de plus amples détails sur des mesures que le budget prévoit pour appuyer les initiatives clés.

Gestion efficace des ressources humaines

Monsieur le président, c'est à juste titre que le thème du budget que je présente est Rebâtir le Nouveau-Brunswick ensemble. C'est parce qu'il faut que le personnel et le public continuent de nous aider à trouver des moyens de gagner en efficacité. Tout au long de 2011, j'ai eu l'occasion de rencontrer un grand nombre de membres du personnel et leur représentation syndicale, et ils ont beaucoup aidé à cerner des domaines où des économies seraient réalisables dans la prestation des services publics. Nous rendons témoignage de l'apport du personnel et nous façonnons des processus d'évaluation et de suivi des avis formulés pour tenir compte des bonnes suggestions. De tels efforts collectifs mèneront à des services publics plus efficaces et rentables.

Les preuves abondent qu'un changement culturel se produit dans les services publics. Les services publics ne sont plus les mêmes qu'il y a 20 ans ou même que l'année dernière. Une employée haut gradée qui travaille dans les services publics depuis plus de 20 ans m'a dit récemment qu'elle a constaté un changement important dans la façon dont les gens perçoivent leur travail et ce que nous essayons d'accomplir au sein de l'appareil gouvernemental. « Nous sommes plus concentrés et plus préoccupés par l'amélioration en ce qui concerne tant le service à la clientèle que l'efficacité. Nous réexaminons les façons de maîtriser les coûts et, ce qui est plus important, les façons dont nous pouvons en donner pour leur argent aux contribuables. Les gens sont sincèrement enthousiasmés d'avoir l'occasion de participer à des améliorations qui n'ont que trop tardé et d'être associés à une initiative qui fera date. Les ministères demandent de moins en moins au gouvernement de leur accorder plus d'argent pour leurs activités ; ils proposent plutôt des façons de réaffecter des fonds afin de mieux répondre aux priorités. » [Traduction.]

Il s'agit effectivement de paroles encourageantes, car nous devons continuer de chercher à réaliser des économies dans tous les secteurs des services publics. Nous devons continuer de travailler ensemble pour contenir les coûts afin d'atteindre l'équilibre budgétaire au cours des trois prochaines années. Nous chercherons à réaliser des gains d'efficacité dans tous les domaines liés à la prestation des services afin d'être dotés de services publics convenables, tant par leur taille que par les coûts qu'ils engendrent pour le Nouveau-Brunswick. Là où des gains d'efficacité seront réalisés dans la prestation des services, nous nous emploierons à trouver d'autres emplois pour le personnel déplacé. Il nous faut essentiellement avoir le bon nombre de personnes, au bon endroit et au bon coût.

Monsieur le président, nous réaliserons des économies en tirant avantage des retraites et de l'attrition naturelle. Nous prévoyons que, au cours de chacune des trois prochaines années, 1 500 membres du personnel quitteront les services publics, soit pour prendre leur retraite, soit pour des raisons personnelles. Nous pourrions seulement aux postes qui sont essentiels pour la prestation des services gouvernementaux de base, ce qui donnera lieu à une réduction nette de la taille des services publics. Grâce à cette réduction, nous prévoyons économiser plus de 86 millions de dollars d'ici à 2014-2015.

La masse salariale globale des services publics s'élève à près de 3 milliards de dollars par année et représente l'une des plus grandes dépenses du gouvernement. Afin de contenir les coûts liés aux salaires, nous continuerons d'appliquer un certain nombre de mesures de modération salariale, y compris un gel salarial de deux années pour le personnel qui n'y a pas encore participé et un gel des reclassifications ascendantes. L'initiative du congé des fêtes de fin d'année qui a permis de réaliser des économies de plus de 1 million de dollars au chapitre des salaires en 2011 sera répétée en 2012. Nous envisagerons également de modifier la politique d'allocation de retraite pour l'avenir, et non les prestations que les personnes ont déjà accumulées.

Nous multiplierons nos efforts pour limiter les coûts liés à la masse salariale en proposant d'autres mesures dans le budget d'aujourd'hui, y compris des changements au programme de congé de maladie. Le nombre de jours de congé de maladie acquis chaque année et le nombre maximal de jours de congé de

maladie que le personnel peut accumuler doivent s'harmoniser davantage avec la période d'attente des prestations d'invalidité prolongée. Les congés de maladie sont un avantage limité fourni au personnel, par lequel le salaire continue d'être versé si la personne est dans l'incapacité de travailler en raison d'une maladie. Ces congés ne devraient pas être considérés comme un droit à des congés payés pour autres motifs. Nous lancerons un programme exhaustif de contrôle de l'assiduité au travail pour surveiller attentivement et gérer l'usage des congés de maladie par le personnel. Il est prévu que, grâce à la coopération de toutes les parties du gouvernement, bien des millions de dollars pourraient être économisés et des emplois pourraient être protégés.

Nous changerons aussi le mode de versement des indemnités en cas d'accidents du travail dans le secteur public, afin d'assurer la conformité aux lois qui s'appliquent aux autres employeurs. De nouveau, nous redoublerons d'efforts pour gérer les réclamations des accidentés du travail et mettrons en valeur le principe du prompt retour au travail.

Monsieur le président, nous invitons le personnel et les syndicats du secteur public à travailler de concert avec nous pour réaliser les réductions de coûts. Nous nous attendons aussi à ce que les corporations de la Couronne nous emboîtent le pas pour ce qui est des initiatives en la manière.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que nous honorons notre engagement de réduire l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Nouveau-Brunswick en affectant dans le budget de cette année 6,4 millions de dollars à l'équité salariale. Cette affectation nous permettra de faire des redressements de rémunération pour un certain nombre de catégories à prédominance féminine dans des groupes du secteur public, ainsi qu'à des groupes du secteur privé dont les évaluations des emplois sont achevées, comme les services de garde d'enfants, les services de soutien à domicile et le secteur des maisons de transition. Les redressements de rémunération du personnel des résidences communautaires commenceront en 2013-2014.

Il ne s'agit là que du début de notre investissement en matière d'équité salariale, pour nous conformer aux dispositions de la loi actuelle qui prennent fin pendant l'exercice 2017-2018.

Diminution des coûts d'approvisionnement

Monsieur le président, le gouvernement dépense annuellement environ 1,5 milliard de dollars pour s'approvisionner en biens et services divers. Selon un examen exhaustif de nos méthodes d'approvisionnement au titre du renouvellement de l'appareil gouvernemental, des économies importantes pourraient être réalisées au moyen de mesures telles que :

- le cumul et l'addition des achats ;
- la rationalisation et la normalisation des choix et de la caractérisation des produits ;
- la conclusion de conventions d'achat pluriannuelles.

Le budget présenté aujourd'hui prévoit que les mesures en matière d'approvisionnement feront économiser, selon les prévisions, 14 millions de dollars pour 2012-2013 et jusqu'à 70 millions par année d'ici à 2014-2015.

Amélioration du recouvrement des créances

Monsieur le président, selon nous, et selon la plupart des gens du Nouveau-Brunswick, les particuliers et les entreprises devraient tous fournir leur juste part dans le paiement des services dont les gens ont besoin. Cependant, ce ne sont pas toutes les sommes dues au gouvernement qui sont reçues en temps opportun, ce qui entraîne une insuffisance de recettes qui coûte à chaque contribuable du Nouveau-Brunswick et qui peut entraîner des augmentations d'impôts, de taxes ou de droits afin de payer les services essentiels.

Le gouvernement continuera de multiplier ses efforts de collaboration avec l'Agence du revenu du Canada et les organismes d'application de la loi afin de recouvrer les soldes créditeurs. Au long de notre transition vers un système plus efficace d'exécution des programmes et de prestation des services, nous devons également faire diligence pour recouvrer toutes les sommes dues à la province. Les ministères déploieront tous les efforts afin de recouvrer en temps opportun les sommes dues à la province et ils travailleront avec les débiteurs afin d'établir des arrangements de remboursement.

Au fil des ans, se soustraire aux charges fiscales équitables et légales, ou les éviter, a coûté à la province des centaines de millions de dollars en recettes et a contribué à la situation financière actuelle. Deux exemples sont la contrebande de l'alcool et de produits du tabac provenant d'autres provinces ou pays, qui sont vendus exempts des taxes du Nouveau-Brunswick. Nous avons tous entendu parler de l'« économie clandestine », où les participants ne paient pas leur juste part des taxes et impôts, une économie qui, selon des études, pourrait représenter jusqu'à 2,5 % du produit intérieur brut total de la province. Pour replacer la situation dans son contexte, le chiffre représente 630 millions de dollars ou environ la taille du déficit de la province en 2010-2011. Un autre exemple est celui de l'industrie de la construction, car qui parmi nous n'a pas entendu parler de quelqu'un qui a fait faire « au noir » des travaux de rénovation résidentielle ou la construction d'une terrasse? Les revenus imposables des particuliers ou des entreprises et les taxes de vente qui ne sont pas déclarés ou sont sous-estimés font en sorte qu'une juste part des taxes et impôts n'est pas versée dans les coffres de la province.

Dorénavant, nous prendrons des mesures additionnelles pour nous attaquer à de telles questions. Entre-temps, nous demandons à la population de faire la bonne chose pour appuyer notre province.

Réaménagement des activités gouvernementales

Monsieur le président, le renouvellement du gouvernement a clairement indiqué que de nombreuses fonctions dans l'ensemble du secteur public peuvent être rationalisées, améliorées et harmonisées en vue d'une meilleure gestion des ressources. En novembre, le Conseil de gestion a été créé afin d'unifier toutes les fonctions liées à l'établissement des budgets, aux ressources humaines, à la gestion de l'information et à la reddition de comptes. Plus tôt ce mois-ci, le premier ministre a annoncé une autre réorganisation structurelle interne en vue de mieux harmoniser, d'une part, les priorités du gouvernement et, d'autre part, la prestation des services au personnel du secteur public à l'interne et au public à l'externe.

Les réorganisations permettront au gouvernement d'instaurer une nouvelle dynamique dans l'administration de l'appareil gouvernemental. Le nombre de ministères est passé de 23 à 17, et le nombre de cadres supérieurs a été réduit. Dans la nouvelle structure, les ministères auront une orientation précise adaptée aux priorités du gouvernement, ce qui réduira le double emploi et l'inefficacité dans la prise de décisions et l'exécution des programmes.

Grâce aux réaménagements structurels et à l'utilisation plus efficiente des ressources, des économies de 24,1 millions de dollars sont prévues pour 2012-2013.

Recherche de gains d'efficacité dans l'exécution de programmes

La recherche d'améliorations en matière de coûts et d'efficacités dans l'exécution de programmes et la prestation de services fait partie d'importantes initiatives du gouvernement. Le budget d'aujourd'hui prévoit 55,1 millions de dollars en économies liées à l'exécution de programmes d'un certain nombre de ministères.

Les initiatives comprennent :

- une étude liée au coût par cas pondéré, pour des économies de 2,5 millions de dollars dans le système de santé ;
- une réduction du nombre de districts scolaires, qui passeront de 14 à 7, pour des économies de 2,4 millions de dollars en frais administratifs ;
- la recherche de gains d'efficacité liés à l'exploitation des foyers de soins, ce qui permettra d'économiser 1,5 million de dollars ;
- une réduction de 2 % pour 2012 dans les subventions sans condition aux municipalités, ce qui permettra d'économiser 1,4 million de dollars ;
- l'établissement d'un nouveau cadre de responsabilités au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin d'assurer une amélioration continue au chapitre des économies et de la prestation des services, pour des économies d'environ 1 million de dollars ;
- l'annulation de l'entente fournissant à Courses de chevaux du Nouveau-Brunswick Inc. un financement supplémentaire à l'appui de l'industrie des courses attelées, qui entrera en vigueur le 31 mars 2013, ce qui permettra d'économiser environ 600 000 \$ à compter de 2013-2014.

Les détails de ces économies et de celles liées à d'autres programmes seront fournis lorsque les prévisions budgétaires des ministères feront l'objet de débats au cours des mois qui viennent.

Excellence du rendement au sein de l'appareil gouvernemental

Monsieur le président, nous croyons que chaque direction de l'appareil gouvernemental est tenue de rendre des comptes aux contribuables. La reddition de comptes demande que le gouvernement s'engage non seulement à fournir durablement à la population des services convenables et abordables, mais aussi à disposer de mesures efficaces du rendement des services, de l'infrastructure et des initiatives du secteur public. Dans le budget d'aujourd'hui, nous signalons déjà des résultats importants au chapitre de l'efficacité et de l'efficacité des ministères et des organismes, attribuables à l'accent mis sur les priorités stratégiques et les cibles d'amélioration des processus.

Un élément important du renouvellement de l'appareil gouvernemental est de voir à ce que les ministères et les organismes aient un sens aigu de l'orientation, des buts et des cibles du gouvernement considérés globalement. Dans le cadre du Processus d'excellence du rendement, nous élaborons une norme d'éthique sur la gestion durable qui vise tout particulièrement les mesures suivantes :

- la formulation de stratégies ;
- l'harmonisation des mesures du rendement et des indicateurs de réussite ;
- le perfectionnement des compétences de direction ;
- l'implantation d'une culture d'amélioration continue dans tous les secteurs de l'appareil gouvernemental.

De tels processus non seulement amélioreront la satisfaction de la population et du personnel à l'égard des services publics, mais augmenteront aussi l'efficacité et généreront des économies. Notre objectif est que toutes les directions de l'appareil gouvernemental soient tenues de rendre compte aux contribuables.

L'application au fonctionnement du secteur public de la stratégie du tableau de bord équilibré et des outils et méthodes d'amélioration continue fera en sorte que les ministères et les agences harmonisent effectivement leurs objectifs et leurs buts à ceux du gouvernement. La présentation de rapports mensuels sera adoptée et organisée dans le cadre du processus. Des ministères pilotes élaborent et mettent actuellement en œuvre de telles méthodes. Les pratiques pourront ensuite être améliorées et normalisées en vue d'une adoption plus large au sein de l'appareil gouvernemental. Les économies réalisées grâce au Processus d'excellence du rendement croîtront au fur et à mesure que ce programme parviendra à maturité et sera déployé dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Monsieur le président, responsabiliser l'appareil gouvernemental et le rendre efficace est notre affaire à tous. Les personnes qui fournissent les services publics sont tout aussi responsables que celles qui recourent aux services. Des indicateurs de réussite et de résultats doivent être examinés régulièrement sous l'angle des progrès et de l'analyse. Si les résultats ne sont pas ceux que nous avons escomptés, nous devons être prêts à agir rapidement et décisivement pour adapter les programmes à nos objectifs et à nos priorités.

À l'appui du renouvellement du gouvernement, le Groupe d'experts du premier ministre sur l'obligation de rendre compte et sur le gouvernement responsable fournira des conseils à tous les échelons de l'appareil gouvernemental en matière de pratiques stratégiques visant à préserver ou à améliorer les services et suggérera des pistes de gains d'efficacité. Constitué en janvier, le groupe d'experts a depuis invité les ministères clés à examiner un certain nombre de processus gouvernementaux, dont l'initiative de renouvellement du gouvernement, l'augmentation de la productivité et certains processus de base en matière de gestion. Le groupe examine de près la structure actuelle de reddition de comptes en se penchant sur la façon d'instaurer des mécanismes d'établissement de rapports en vue de favoriser l'excellence du rendement. Le groupe d'experts et le gouvernement, qui s'assurent le concours des services publics dans l'atteinte de cibles ambitieuses en matière de prestation des services, veulent tous deux que les contribuables puissent s'attendre à des services de plus grande qualité à moindre coût.

Ce sera un plaisir pour moi de collaborer avec le groupe d'experts et de prendre connaissance de ses idées.

Pensions sûres et stables

Monsieur le président, selon la vision de notre gouvernement, tous les gens du Nouveau-Brunswick devraient pouvoir profiter d'une retraite sans soucis financiers. À cette fin, nous devons veiller à ce que les régimes de pension des secteurs public et privé soient viables, abordables et transparents. Nous devons aussi donner aux personnes qui cotisent à un régime de pension l'assurance que l'intégrité à long terme, la diligence raisonnable et la rigueur nécessaire dans les opérations d'affaires et financières du système seront maintenus à un niveau supérieur.

Le Groupe de travail sur la protection des régimes de retraite nous fera donc rapport sur la façon d'établir les règles et les règlements pertinents afin d'assurer la viabilité à long terme des régimes de pension actuels des secteurs public et privé. Nous chercherons des options en vue d'étendre la couverture des régimes de pension abordables et viables du Nouveau-Brunswick aux gens de la province sans couverture adéquate à l'heure actuelle. Le groupe de travail devrait présenter un rapport au gouvernement au cours de la session.

Nous travaillons et continuerons de travailler afin de mettre au point des modalités équitables pour le personnel et les contribuables. Notre objectif est d'assurer que les changements qui auront lieu quand nous dissocierons la réforme des régimes de pension du processus de négociations collectives ne nuisent pas aux droits à pension constitués jusqu'à maintenant.

Accroissement responsable des recettes

Monsieur le président, le maintien d'un régime fiscal stable et compétitif est un outil important pour la croissance de l'économie de la province et pour l'élargissement de l'assiette fiscale. Le gouvernement actuel demeure engagé à fournir le contexte fiscal nécessaire au maintien d'une économie diversifiée, essentielle pour que les entreprises prospèrent et créent des emplois de haute qualité. À plus long terme, seulement une économie saine et croissante soutiendra une assiette fiscale dynamique qui assurera des services publics durables dans l'avenir.

La province est aux prises avec une situation financière où il faut des recettes additionnelles afin d'aider à payer les services que nous fournissons à l'heure actuelle et dont nous aurons besoin dans l'avenir. Le gouvernement poursuivra ses efforts afin de faire croître l'économie et de maîtriser le coût de la prestation des services gouvernementaux. Par ailleurs, il ne faut pas que de nouvelles mesures productrices de recettes visant à pallier le manque à gagner entravent la croissance durable de l'économie.

Tout comme pour le budget de l'année dernière, la situation financière nécessite des mesures fiscales pour aider à répondre aux besoins financiers de façon à permettre à la province de maintenir la compétitivité du régime fiscal du Nouveau-Brunswick. Les mesures productrices de recettes comprises dans le budget d'aujourd'hui visent les changements nécessaires pour améliorer l'équité du régime fiscal et corriger les iniquités, et pour augmenter les recettes.

Afin d'obtenir des recettes additionnelles, à partir du 1^{er} juin 2012, la taxe sur le transfert de biens réels passera de 0,25 % à 0,5 %, ce qui permettra de percevoir environ 7 millions de dollars par année.

À partir du 1^{er} avril 2012, la taxe sur le capital des corporations financières passera de 3 % à 4 %, ce qui procurera 5 millions de dollars par année, selon les prévisions.

Le crédit d'impôt pour dividendes du Nouveau-Brunswick pour les dividendes des corporations visées par le taux général d'impôt sur le revenu des corporations fera l'objet d'un examen.

Monsieur le président, le gouvernement possède un large éventail de terrains, de bâtiments, d'infrastructures, d'automobiles, de machinerie lourde et d'autres biens de la Couronne. Le processus de renouvellement du gouvernement comprenait un examen de la gestion et du volume des biens de la Couronne. Cet examen a ciblé, dans l'ensemble des ministères, plusieurs possibilités immédiates d'accroître les recettes en vendant des biens excédentaires qui ne répondent pas aux besoins des programmes actuels ou futurs, et il a recommandé de les vendre à la juste valeur marchande. Le budget d'aujourd'hui prévoit pour 2012-2013 des recettes de 10 millions de dollars provenant de la vente de biens de la Couronne. Au cours des mois qui viennent, le gouvernement examinera aussi les analyses de rentabilisation visant d'autres possibilités de cession, telles que la viabilité de posséder et de gérer l'aéronef du gouvernement, et il procédera à un examen approfondi de la politique sur les véhicules gouvernementaux et des politiques connexes.

Le gouvernement actuel s'efforce toujours de recouvrer certains coûts associés aux droits pour l'exécution de programmes et la prestation de services. Les droits visent à compenser les coûts de prestation de services non essentiels à des personnes et entreprises précises du Nouveau-Brunswick. En suivant une politique qui exige un examen régulier des droits et, lorsque cela est possible, un rajustement selon une formule pluriannuelle, les ministères accroissent l'efficacité au moyen du processus de rajustement des droits.

Monsieur le président, l'exploration et l'exploitation minières jouent un rôle important dans l'économie provinciale. Les ressources naturelles en question sont importantes pour soutenir et faire croître

l'économie et créer des emplois dans l'ensemble de la province. Le Nouveau-Brunswick doit créer des conditions qui favorisent l'exploration, la mise en valeur et l'ajout de valeur. Le gouvernement doit aussi maximiser le rendement de nos ressources naturelles pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Au cours des derniers mois, notre gouvernement a examiné la structure des redevances au Nouveau-Brunswick, afin d'assurer l'imposition rationnelle des ressources, dans un cadre cohérent, et de maximiser les recettes au profit de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement travaille à élaborer un système de redevances qui amènera la province à recevoir sa juste part des profits provenant de la mise en valeur de nos ressources naturelles.

Monsieur le président, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, nous devons examiner toutes les possibilités nous permettant non seulement de maintenir nos services actuels, si importants pour la population du Nouveau-Brunswick, mais aussi de nous assurer que nous serons en mesure de les payer dans l'avenir.

Voilà pourquoi nous croyons que nous devons aux générations futures d'examiner les possibilités et le potentiel d'une expansion de l'industrie du pétrole et du gaz naturel dans notre province. Plus précisément, nous devons examiner la possibilité d'une industrie commerciale d'exploitation du gaz de schiste.

Bien que nous soyons toujours à l'étape de la recherche à cet égard, je peux vous assurer que beaucoup de travail est déjà en cours. S'il est établi que nous avons une industrie commerciale viable, nous serons prêts à tous les points de vue, que nous parlions de protéger l'environnement ou de maximiser les recettes provenant d'une industrie en expansion. À cette fin, je veux signaler à la Chambre que, au cours des prochaines semaines, mon collègue le ministre des Ressources naturelles traitera plus en détail de telles questions. Comme le ministre l'a dit à maintes reprises, il faudrait plusieurs années pour établir une industrie commerciale, si jamais il y en a une.

Amélioration du régime d'impôt foncier

Monsieur le président, nous avons fait les premiers pas vers l'amélioration du système de gouvernance locale en lançant notre plan d'action en décembre dernier. La réforme du régime d'impôt foncier est un élément important de ce plan. Pas plus tard que le mois dernier, nous avons annoncé notre modèle des commissions de services régionaux. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer que la première étape du plan de réforme de l'impôt foncier, qui consiste en des modifications progressives de l'impôt foncier étalées sur quatre années, commencera à être mise en œuvre au cours de l'année d'imposition foncière 2013. La première étape du plan est un grand pas en avant qui respecte un engagement énoncé dans notre plateforme, celui de rendre le régime d'impôt foncier plus équitable et plus efficace à long terme. Voici certains des domaines traités dans le plan :

- un traitement plus équitable de tous les genres de biens afin que les services locaux soient payés de manière plus équitable ;
- une réduction graduelle du taux de l'impôt foncier provincial applicable aux biens résidentiels, qui touche les appartements, les résidences secondaires et les chalets, afin qu'il corresponde davantage à celui de la plupart des autres autorités ;
- une réduction graduelle du taux de l'impôt foncier provincial applicable aux entreprises, qui est à l'heure actuelle parmi les plus élevés du Canada.

Les détails sur ces mesures importantes et d'autres visant l'amélioration de l'équité du régime d'impôt foncier seront communiqués dans un livre blanc à paraître au cours des prochains mois.

Retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2014-2015

Monsieur le président, les initiatives énoncées dans le budget aideront à redresser la situation financière de la province non seulement à l'heure qu'il est, mais aussi dans l'avenir. De fait, les économies augmenteront à mesure que nous instaurerons des mesures dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Notre travail n'est toutefois pas terminé. Le renouvellement du gouvernement, c'est la promotion d'une culture d'adoption de procédés plus efficaces et de prospection de perfectionnements dans nos façons de faire. Nous devons aspirer à l'amélioration continue, chaque année.

Dans notre plateforme, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan de réduction du déficit. L'année dernière, nous nous sommes engagés à l'égard d'un plan triennal de rétablissement de l'équilibre budgétaire. Grâce au budget d'aujourd'hui, nous faisons des progrès importants en vue d'atteindre les objectifs fixés. Le gouvernement a l'intention de rétablir l'équilibre budgétaire en 2014-2015 comme prévu. Le tableau suivant présente une vue d'ensemble de notre plan pour rétablir l'équilibre budgétaire, en plus de notre déficit de 183 millions de dollars pour 2012-2013.

Plan pour rétablir l'équilibre budgétaire (millions \$)

	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Recettes	8 045	8 243
Dépenses	<u>8 144</u>	<u>8 237</u>
Excédent (Déficit) prévu	(99)	6

	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>
Excédent (Déficit) de l'année précédente	(183)	(99)
Croissance des recettes	32	198
Croissance des dépenses (Économies)		
Demande accrue pour les soins de santé et les services sociaux, l'inflation, les salaires et avantages	111	230
Engagements prioritaires	68	30
Économies au chapitre du renouvellement de l'appareil gouvernemental	<u>(231)</u>	<u>(167)</u>
Excédent (Déficit) prévu	(99)	6

Monsieur le président, nos prévisions triennales reflètent une croissance modeste des recettes globales. Elles comprennent aussi un plan de dépenses qui tient compte des décisions énoncées dans le budget présenté aujourd'hui et prises afin de réduire nos dépenses de base et de favoriser la croissance dans l'avenir.

Avons-nous encore du travail à faire? Oui, cela ne fait aucun doute. Le gouvernement devra faire preuve de diligence afin d'aider à favoriser la croissance économique, de mettre son plan à exécution et de gérer étroitement les dépenses pour que le plan réussisse. De plus, le gouvernement devra continuer à envisager d'autres mesures au cours des prochaines années.

Conclusion

Monsieur le président, en raison de la triste situation financière dont a hérité notre gouvernement, il a fallu prendre des décisions difficiles afin de remettre notre province sur la voie de la viabilité financière. Les entreprises et les gens du Nouveau-Brunswick nous ont conseillés de rétablir l'équilibre budgétaire en produisant des recettes additionnelles au moyen d'un ensemble de politiques visant une croissance économique durable, en augmentant les droits, les taxes ou l'impôt là où il est équitable et efficient de le faire, en réduisant les dépenses et en améliorant l'efficacité.

Grâce au budget présenté aujourd'hui, le processus se poursuit en changeant la culture de l'appareil gouvernemental pour qu'il fournisse les services efficaces et abordables que notre population reçoit en versant des taxes et impôts. Le budget maintient l'équilibre entre les recettes et les dépenses afin d'atteindre l'objectif fixé, mais ce n'est que la première étape de notre plan triennal visant à rétablir un équilibre budgétaire durable.

Nos objectifs sont d'axer la culture de l'appareil gouvernemental sur les services essentiels et d'intensifier la reddition de comptes au moyen de l'amélioration continue du rendement et d'indicateurs de réussite accessibles à la population. Nous devons cependant changer aussi la culture des attentes de la population et la manière de fournir les services. Il est important que nous maintenions la communication ouverte pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent constater que le gouvernement veut bien satisfaire leurs besoins et leurs attentes. Toutefois, nous devons aussi montrer que nous donnons suite aux idées et aux suggestions que nous recevons en vue de procéder à des changements significatifs.

Monsieur le président, nous présentons aujourd'hui un plan qui continue de refléter notre confiance dans les gens et dans l'approche équilibrée pour atteindre la viabilité financière. À titre d'hommes et de femmes politiques, nous devons aussi nous montrer à la hauteur des normes élevées de rendement que nous exigeons et dont nous nous attendons de la part des autres.

Dans le budget d'aujourd'hui, absentes sont les décisions arbitraires et imprévoyantes que nous avons vues de la part de nombreux anciens gouvernements. Pour que notre plan fonctionne de façon méthodique et constructive, tout le monde doit se demander : Que puis-je faire pour aider? Comment puis-je modifier mes attentes ou ma conduite pour apporter une contribution positive?

Ensemble, nous pouvons atteindre nos objectifs et nous le ferons.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2012	2012	2013
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes			
Compte ordinaire.....	7 247 130	7 217 335	7 422 001
Compte de capital.....	215	693	232 822
Compte à but spécial.....	60 678	62 434	63 512
Compte d'organisme de service spécial (nettes).....	83 548	77 758	73 726
Gains du fonds d'amortissement.....	228 600	225 000	221 000
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	<u>36 408</u>	<u>36 859</u>	<u>-</u>
Recettes totales	<u>7 656 579</u>	<u>7 620 079</u>	<u>8 013 061</u>
Charges			
Compte ordinaire.....	7 553 213	7 536 889	7 662 367
Compte de capital.....	70 510	75 842	52 800
Compte à but spécial.....	67 728	67 159	70 794
Compte d'organisme de service spécial (nettes).....	85 965	77 231	71 086
Amortissement des immobilisations corporelles.....	<u>327 985</u>	<u>334 095</u>	<u>338 920</u>
Charges totales	<u>8 105 401</u>	<u>8 091 216</u>	<u>8 195 967</u>
Excédent (Déficit).....	<u>(448 822)</u>	<u>(471 137)</u>	<u>(182 906)</u>

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
Milliers
\$

	Année se terminant le 31 mars		
	2012 Prévisions	2012 Révisées	2013 Prévisions
Excédent (Déficit).....	(448 822)	(471 137)	(182 906)
Acquisition d'immobilisations corporelles.....	(522 406)	(496 878)	(894 960)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	327 985	334 095	338 920
Recettes reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.....	49 395	50 538	-
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	<u>(36 408)</u>	<u>(36 859)</u>	<u>-</u>
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	<u><u>(630 256)</u></u>	<u><u>(620 241)</u></u>	<u><u>(738 946)</u></u>

RECETTES TOTALES
2012-2013
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTES)</u>	<u>TOTAL</u>
Agriculture, Aquaculture et Pêches	9 962	-	-	-	9 962
Assemblée législative	495	-	-	-	495
Autres organismes	489 916	-	-	-	489 916
Bureau du Conseil exécutif	-	-	-	-	-
Culture, Tourisme et Vie saine	4 025	-	1 289	4 030	9 344
Développement économique	11 326	20	-	61 235	72 581
Développement social	65 277	50	11 117	-	76 444
Éducation et Développement de la petite enfance	29 284	-	22 561	-	51 845
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	143 487	-	2 403	1 108	146 998
Énergie	387	-	-	-	387
Environnement et Gouvernements locaux	5 653	-	10 941	-	16 594
Finances	6 291 822	-	56	-	6 291 878
Investir Nouveau-Brunswick	914	-	-	-	914
Justice et Procureur général	51 571	-	949	-	52 520
Ressources naturelles	134 431	540	3 017	-	137 988
Santé	36 939	-	1 105	-	38 044
Sécurité publique	140 352	-	8 758	6 553	155 663
Services gouvernementaux	56	-	10	-	66
Transports et Infrastructure	6 104	232 212	1 306	800	240 422
Total partiel	7 422 001	232 822	63 512	73 726	7 792 061
Gains du fonds d'amortissement					221 000
RECETTES TOTALES					<u>8 013 061</u>

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

Milliers

\$

Année se terminant le 31 mars

	2012	2012	2013
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1 279 000	1 226 000	1 317 400
Impôt sur le revenu des corporations.....	243 600	225 600	223 600
Taxe sur les minéraux métalliques.....	39 000	48 000	40 000
Impôts sur les biens fonciers.....	448 000	448 000	469 400
Taxe de vente harmonisée.....	1 083 800	1 124 600	1 135 400
Taxe sur l'essence et les carburants.....	247 300	247 300	247 300
Taxe sur le tabac.....	145 300	150 000	150 000
Taxe sur le pari mutuel.....	640	600	600
Taxe sur les primes d'assurance.....	43 154	43 336	43 746
Taxe sur le transfert de biens réels.....	6 400	6 400	13 600
Taxe sur le capital des corporations financières.....	14 000	20 000	23 125
Total partiel : taxes et impôts.....	<u>3 550 194</u>	<u>3 539 836</u>	<u>3 664 171</u>
Produits de placements.....	438 370	416 513	300 581
Licences et permis.....	122 167	129 765	135 124
Vente de biens et services.....	289 630	282 160	296 173
Redevances.....	85 920	87 655	121 670
Recettes des loteries et des jeux.....	-	-	142 938
Amendes et intérêts de pénalités.....	8 956	8 234	8 233
Recettes diverses.....	<u>29 447</u>	<u>30 744</u>	<u>24 690</u>
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	<u>4 524 684</u>	<u>4 494 907</u>	<u>4 693 580</u>
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	1 632 600	1 632 600	1 597 700
Transfert canadien en matière de santé.....	605 700	605 700	637 200
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	251 400	252 700	257 400
Tranfert visant la réduction des temps d'attente.....	5 459	5 480	5 422
Autres.....	1 938	1 938	1 866
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada.....	<u>2 497 097</u>	<u>2 498 418</u>	<u>2 499 588</u>
Subventions conditionnelles – Canada.....	225 349	224 010	228 833
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA.....	<u>2 722 446</u>	<u>2 722 428</u>	<u>2 728 421</u>
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	<u><u>7 247 130</u></u>	<u><u>7 217 335</u></u>	<u><u>7 422 001</u></u>

CHARGES TOTALES
2012-2013
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTES)</u>	<u>TOTAL</u>
Agriculture, Aquaculture et Pêches	39 983	200	-	-	40 183
Assemblée législative	26 173	-	-	-	26 173
Bureau du Conseil exécutif	23 605	-	-	-	23 605
Cabinet du premier ministre	1 655	-	-	-	1 655
Culture, Tourisme et Vie saine	51 272	750	1 265	4 075	57 362
Développement économique	105 401	4 585	-	73 750	183 736
Développement social	1 051 925	-	22 199	-	1 074 124
Éducation et Développement de la petite enfance	1 071 133	-	22 561	-	1 093 694
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	588 302	7 500	2 373	2 808	600 983
Énergie	2 920	-	-	-	2 920
Environnement et Gouvernements locaux	150 587	60	4 500	-	155 147
Finances	19 165	-	56	-	19 221
Gouvernement général	608 764	-	-	-	608 764
Investir Nouveau-Brunswick	14 637	-	-	-	14 637
Justice et Procureur général	63 286	-	774	-	64 060
Ressources naturelles	112 724	200	3 033	-	115 957
Santé	2 583 815	-	1 750	-	2 585 565
Sécurité publique	142 290	-	10 698	6 565	159 553
Service de la dette publique	672 000	-	-	-	672 000
Services gouvernementaux	59 457	-	15	-	59 472
Transports et Infrastructure	273 273	39 505	1 570	(16 112)	298 236
Total partiel	7 662 367	52 800	70 794	71 086	7 857 047
Amortissement des immobilisations corporelles					<u>338 920</u>
CHARGES TOTALES					<u><u>8 195 967</u></u>

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LE BUDGET ÉQUILIBRÉ

Millions
\$

Période financière de 2011-2012 à 2014-2015
Année se terminant le 31 mars

	2012	2013
	Révisées	Prévisions
Recettes totales.....	7 620,1	8 103,1
Ajouter : changements requis en vertu de la loi.....	<u>0,0</u>	<u>0,0</u>
Recettes après rectification.....	7 620,1	8 103,1
Charges totales.....	<u>8 091,2</u>	<u>8 196,0</u>
Excédent (déficit) pour l'année après rectification.....	(471,1)	(182,9)
Différence cumulative - début de l'année.....	0,0	(471,1)
Différence cumulative - fin de l'année.....	<u>(471,1)</u>	<u>(654,0)</u>

Année se terminant le 31 mars

	2011	2012	2013
Dettes nettes.....	9 480,4	10 100,6	10 839,6
PIB (31 décembre).....	29 448	30 773	31 758
Rapport dette nette-PIB.....	32,2 %	32,8 %	34,1 %

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2012	2012	2013
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants.....	247 300	247 300	247 300
Dépenses			
Transports et Infrastructure			
Compte de capital.....	293 150	285 292	733 617
Compte ordinaire.....	189 171	173 472	157 654
Total des dépenses.....	<u>482 321</u>	<u>458 764</u>	<u>891 271</u>
Dépenses nettes	235 021	211 464	643 971
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral.....	44 961	46 104	222 107
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé.....	190 060	165 360	421 864
TOTAL	<u><u>235 021</u></u>	<u><u>211 464</u></u>	<u><u>643 971</u></u>